

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 36

Montréal, Jeudi, 6 Septembre 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

## SOMMAIRE

TEXTE : Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—Propos du docteur, par Dr E. Monin.—Tout au fluide, par Pierre Véron.—Nos gravures : La jalousie ; L'illumination du Trocadéro ; L'exécution de Soliman Daout.—Le porteur de cigares, par Germain Picard.—Les 123 ans de la Girard.—Tremblement de terre de Java.—Découverte archéologique.—Choses et autres.—Poésie : Les deux tombes, par Gustave Labine.—Le moulin rouge (suite).—Le drapeau, par Jules Claretie.—Les aiguilles.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : La jalousie ; L'illumination du Trocadéro ; L'exécution de Soliman Daout.

## NOTES SUR L'IRLANDE

### IV

(Suite)

Au commencement du dix-septième siècle, le plus grand nombre des Irlandais étaient tombés dans un état de demi-barbarie, dû aux persécutions qu'ils avaient souffertes. Leurs seuls biens consistaient en quelques bestiaux possédés par les plus fortunés d'entre eux ; l'argent était rare et tous les paiements se faisaient en objet.

A cette époque, Milton fréquentait les écoles à Londres, et il nous dit qu'un grand nombre de nobles irlandais faisaient preuve de soumission en payant les taxes pour l'entretien des écoles. En agissant ainsi, ils acquiesçaient le droit d'envoyer leurs enfants aux écoles. La classe moyenne avait moins de chances de s'instruire que la noblesse, vu qu'elle ne pouvait pas payer la taxe scolaire. Pour cette raison, les enfants du peuple ne recevaient presque aucune éducation.

Pendant la famine et la peste que l'Irlande souffrait, en 1603, Jacques I<sup>er</sup> vint en ce pays, et la première chose qu'il fit fut d'abolir la loi *Brehon* sur toute l'étendue de l'île. Par l'abolition de cette loi, le plus grand nombre des Irlandais furent d'un seul coup privés de leurs biens et réduits à devenir tenanciers.

Jacques entreprit, de plus, de faire une colonie anglaise dans l'Ulster, sur les terres appartenant aux comtes de Tyrone et de Tyrconnel, dont il prit possession. Les habitants de ces comtés furent relégués dans les terres stériles, tandis que les bonnes terres devenaient la propriété des Ecossais et des Anglais. Le but de Jacques I<sup>er</sup>, de même que celui de ses prédécesseurs, était d'introduire la religion protestante et un élément anti-irlandais dans l'Ulster. On appliqua longtemps ce système, quoique le principe sur lequel il était fondé ne fût pas toujours scrupuleusement respecté. L'une des voies par lesquelles les Anglais violèrent leur arrangement avec la couronne, fut en refusant des bails de vingt-et-un ans à leurs tenanciers anglais et écossais ; plusieurs de ceux-ci, se voyant ainsi trompés, abandonnèrent leurs terres aux Irlandais qui étaient anxieux d'y retourner à aucun prix. Les propriétaires, qui étaient heureux de trouver des tenanciers moins indépendants, fermèrent les yeux à cette pratique, et c'est de là que commence cette coutume de vendre ou de louer les droits de tenanciers aux habitants primitifs, et qui fut connue dans la suite sous le nom de "coutume de l'Ulster."

Jacques fut si satisfait du prétendu succès de sa colonie de l'Ulster, qu'il se détermina à appliquer le même système au reste de l'Irlande.

Comme il n'y avait aucune cause qui pût donner occasion à une nouvelle confiscation, on chercha un prétexte. Il fut bientôt trouvé par le moyen d'une "commission qui avait pour mission de s'enquérir des titres défectueux," qui déclara que les anciens droits de l'ordonnance ne pouvaient plus être reconnus en Irlande, et que tous ceux qui ne pourraient pas présenter des "titres ostensibles" verraient leurs terres confisquées. Par ce procédé inique, près de 67,000 acres de terre furent enlevés aux Irlandais dans Wexford seulement, et dans les comtés du milieu de l'île pas moins de 385,000 acres. Ces terres passèrent, comme les autres, entre les mains des Anglais qui en devinrent les nou-

veaux propriétaires. Quoique ce changement de propriétaires n'eût pas été fait sans une forte opposition de la part des Irlandais, on jugea le procédé bon et on décida de l'appliquer au Connaught, la seule partie de l'Irlande qui n'avait pas encore été colonisée par les Anglais. Mais Jacques mourut avant d'exécuter son plan, et ce sont ses successeurs qui l'exécutèrent.

Wentworth, étant devenu gouverneur de l'Irlande, fit déclarer par la cour de justice que tout le Connaught était la propriété de la couronne. Cette déclaration était faite dans la prévision d'attirer une grande immigration d'Anglais pour remplacer les habitants primitifs. Mais Wentworth retourna en Angleterre avant d'avoir mis à exécution son projet, et il se contenta pour lui-même d'extorquer de l'argent aux Irlandais.

Arrivons maintenant à Charles I<sup>er</sup>. Malgré son zèle pour répandre la religion protestante, ce roi se montra assez modéré vis-à-vis de l'Irlande, et n'essaya pas, par des moyens aussi rigoureux que ceux qu'il employa pour imposer le protestantisme aux Ecossais, à soumettre les Irlandais à la réforme.

Sous Charles I<sup>er</sup> eut lieu la révolution de 1641. Dans le but d'apaiser cette révolte, voici les ordres que donnaient le parlement anglais à ceux qui étaient chargés de pacifier l'Erin :

"Ordre d'attaquer, tuer, massacrer, anéantir tous les rebelles, leurs adhérents, complices ; brûler, détruire, dévaster, piller, consumer, démolir toutes places, villes, maisons, où les rebelles ont été secourus ou reçus, toutes les moissons, blés ou foins qui s'y trouvent ; tuer et anéantir tous les individus mâles et en état de porter les armes qu'on trouvera dans les mêmes lieux (1)."

Ces ordres barbares ne furent pas tous mis en exécution sous Charles I<sup>er</sup>, car ce roi mourut avant de les avoir fait tous remplir. Cromwell, son successeur au gouvernement d'Angleterre, s'en chargea plus tard.

Pendant le règne de Charles I<sup>er</sup> s'établit un changement de gouvernement. L'Angleterre, qui avait été dirigée par des rois, renversa l'ordre des choses établies et se déclara en république. Olivier Cromwell en devint le chef.

Sous le protectorat de Cromwell, l'Irlande se souleva de nouveau contre l'Angleterre et embrassa le parti de Charles I<sup>er</sup>, qui avait été mis à mort par le lord-protecteur.

Pour tirer vengeance de cette révolte, Cromwell se fit nommer commandant et descendit en Irlande à la tête d'une forte armée ; après avoir soumis le peuple, il brûla et dévasta tout, et ne laissa sur sa route que des traces sanglantes et des incendies allumés par ses soldats.

Cromwell, pour répandre la réforme en Irlande, ne négligea rien : tous les moyens lui sont bons. Il exile les Irlandais quand il ne les fait pas tuer ; confisque leurs terres, leur enlève tous leurs autres biens et les force à se réfugier dans le Connaught et le comté de Clare, avec défense, sous peine de mort, de franchir la Sehanon. Il ne craint pas de faire enlever d'un seul coup mille jeunes filles, qu'il fait transporter à la Jamaïque, où elles sont ensuite vendues comme esclaves.

Toutes les confiscations que nous avons relatées paraissent des jeux d'enfants comparées à celles qui eurent lieu sous Cromwell, et qui sont connues sous le nom de : "curse o' Crummel." Le dictateur fit déclarer par un acte que des 10,500,000 acres de terre que l'on pouvait calculer en Irlande, seulement 3,000,000 d'acres, consistant en terres marécageuses et stériles, pourraient devenir la propriété des Irlandais. De l'étendue qui restait, 300,000 d'acres furent données à l'église anglicane ; 2,000,000 aux Anglais établis dans l'île pendant les règnes d'Elisabeth et de Jacques, et 5,200,000 devenaient le partage des nouveaux colons anglais.

Mais bientôt l'on reconnut qu'il était impossible d'extirper une nation. La colossale colonie de Cromwell ne parvint pas plus que les précédentes au but que son auteur lui avait donné : l'extermination des Irlandais catholiques. Les colons de Cromwell se laissèrent absorber peu à peu par les Irlandais. Malgré les peines les plus sévères, les colons du lord-protecteur épousèrent des Irlandaises, et les Irlandais devinrent les serviteurs des Anglais ; le résultat final fut que qua-

rante ans après cette tentative de colonisation, nombre d'enfants des colons ne pouvaient pas même parler un mot d'anglais. Et cinquante ans avant que Guillaume III eut commencé à refaire la conquête de l'Irlande, les quatre cinquièmes de la population pratiquaient la religion catholique et nourrissaient une haine implacable contre l'Angleterre.

Olivier Cromwell étant mort, son fils, Richard, lui succéda. Mais il résigna bientôt, se reconnaissant incapable de remplir la charge que lui avait laissé son père.

Cette résignation fut le coup de grâce de la république.

Immédiatement après l'abdication de Richard Cromwell, Charles II, fils du roi décapité par Cromwell, fut nommé roi. Ce souverain, de même que la plupart de ceux qui l'avaient précédé, se montra partisan zélé de la réforme et tenta par tous les moyens possibles de répandre le protestantisme en Angleterre, et notamment en Irlande.

Après Charles II, un roi catholique : Jacques II. Pendant le temps que Jacques II occupa le trône, la paix se rétablit en Irlande, et ce malheureux pays, qui avait tant souffert en raison de sa foi, ainsi que nous l'avons vu, commença à goûter quelque peu les douceurs de la paix.

Ce calme, malheureusement, fut de courte durée. Guillaume III, prince d'Orange et stathouder de Hollande, qui avait épousé la fille de Jacques II, voyant les nombreux ennemis que son beau-père se faisait à propos de son zèle catholique, prit le parti des protestants, et, en 1688, il débarqua sur les côtes d'Angleterre. Marborough, qui l'attendait à la tête d'une forte armée composée des ennemis des catholiques, se coalisa avec lui. Les armées alliées combattirent ensuite Jacques qu'ils forcèrent à se retirer en France. Guillaume se fit déclarer aussitôt roi d'Angleterre, tout en conservant son titre de stathouder de Hollande.

Mais l'Irlande ne voulut pas se soumettre au prince d'Orange et se souleva contre lui. En apprenant la nouvelle de la révolte, Guillaume décida aussitôt une descente en Irlande. Il partit donc à la tête d'une armée de 30,000 hommes, et rencontra les Irlandais, au nombre de 18,000 hommes, commandés par Jacques II, sur les bords de la Boyne. Une bataille s'engagea immédiatement ; malgré tout l'héroïsme déployé par les Irlandais, ils furent vaincus, grâce surtout à la lâcheté de leur commandant, Jacques II, qui les abandonna au dernier moment.

Cette victoire décida d'une manière définitive du sort des Irlandais. Jusque-là, malgré qu'ils fussent sujets de la Grande-Bretagne, ils avaient joui d'une certaine liberté, entravée plusieurs fois, il faut le dire ; mais, après la victoire de Guillaume, commença une longue suite de persécutions qui se sont continuées jusque dans ce siècle, presque sans interruptions.

En 1800, le parlement anglais adopta un bill déclarant l'Irlande unie définitivement à la Grande-Bretagne.

Lors de la présentation de ce bill, lord Clare prononça un discours duquel nous extrayons les passages suivants. Le noble lord commence en faisant allusion aux émigrations d'Anglais en Irlande, et termine en disant, évidemment pour influencer la chambre en faveur du nouveau projet de loi, que la seule sécurité pour les Anglais établis en Irlande, c'est la protection de l'Angleterre. Voici :

"Une nouvelle colonie de résidents se précipita sur l'Irlande et fut mise en possession de l'ancien héritage de ses habitants..."

"Toute notre île a été confisquée, à l'exception des domaines de cinq ou six vieilles familles de sang anglais..."

"Et une portion qui ne laisse pas que d'être considérable de l'île a été confisquée deux fois, ou peut-être trois fois, dans le cours d'un siècle..."

"Qu'était donc la situation de l'Irlande à la révolution et qu'est-elle aujourd'hui ?

"Toute la puissance, toute la propriété du pays a été conférée successivement par les monarques d'Angleterre à une colonie anglaise, composée aux trois quarts d'a

(1) Histoire de Galway, Hardiman, pp. 134-135.